

## Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

### Année 2016-2017

---

### Procès-verbal de la septième séance

Réunion tenue le 16 mai 2017

#### Étaient présente(s) :

Carl Vézina, Directeur  
Rosie Ziwani, Directrice Adjointe

Caroline Blanchette, technicienne en éducation spécialisée  
Émilie Brunet, enseignante  
Frédéric Boucher, enseignant  
Julie Lupien, enseignante  
Lyne Deschamps, enseignante

Béatrice Péron, parent  
Jean-Nicolas Brousseau, parent  
Karine Venne, parent  
Marie Brassard, parent  
Olivier Franc, parent  
Vincent Paquet, membre de la communauté

#### Étaient absent(e)s :

Myriam Fleury, enseignante  
Serge Lévesque, parent

### 1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Après vérification, il y a quorum.

### 2. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un gardien du temps, LIP, article 56

Béatrice Péron sera la secrétaire et Jean-Nicolas Brousseau occupera le rôle de gardien du temps.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec les changements suivants :

- Pour le point 19, il faut ajouter a. fête champêtre.
- Pour le point 20, il faut ajouter budget du CÉ

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>121-CE<br/>017 -05-1</b> | Proposé par : Marie Brassard<br>Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau<br>Adopté à l'unanimité |
|-----------------------------|---|

### 4. Période de questions du public

- Aucun public n'est présent à la réunion.

### 5. Dépôt de documents et correspondance

- Aucun document ou correspondance n'est déposé en séance.

### 6. Adoption du procès-verbal des réunions du 18 avril 2017 LIP, article 69

Le procès-verbal est adopté avec les modifications suivantes :

- Point 7 Circulation :  
Il faut remplacer le texte actuel par celui-ci :

Le 30 mars dernier, Béatrice Péron, Serge Levesque et Carl Vézina ont rencontré Mme Maria Gora, responsable de la circulation de l'arrondissement de Lachine, afin de connaître les modifications des zones de stationnement et de débarcadère, ainsi que les heures convenues sur la 43<sup>e</sup> Avenue. Les nouvelles règles devront être approuvées par le comité de circulation et le conseil d'arrondissement de Lachine.

Mme Péron fera un suivi auprès de Mme Gora.

- Point 7.3 ajouter le bilan sera présenté au CÉ de juin
- Point 11 ajouter approbation des clauses de contrat du traiteur  
Modifier comme suit : Les membres du CÉ proposent de renouveler le contrat pour une période d'un an comme le préconise la commission scolaire. Cependant si l'école le renouvelle pour 2 ans, il faut s'assurer d'avoir une clause de sortie.

Les membres du CÉ suggèrent que M. Vézina demande au traiteur Félix d'utiliser des ustensiles en acier inoxydable lavables afin de réduire les déchets.

Ajouter : Le prix passera de 5,00 \$ à 5,15 \$ par repas.

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>121-CE<br/>017 -05-2</b> | Proposé par : Marie Brassard<br>Appuyé par : Frédéric Boucher<br>Adopté à l'unanimité |
|-----------------------------|---|

## **7. Affaires découlant non inscrit à l'ordre du jour**

### **1. Circulation**

Béatrice Péron nous informe que le conseil d'arrondissement de Lachine a approuvé les demandes de modifications du comité de circulation de Lachine (Mme Gora) et va mettre en place la nouvelle signalisation. S'il n'y a pas de problème, le tout sera effectif avant la fin de l'année scolaire.

### **2. Souper spaghetti**

Il y a eu 120 personnes, ce fut un beau succès. Le comité envisage de l'organiser plus tôt dans l'année, soit en février /mars.

M. Vézina a précisé que les fonds amassés lors de la soirée seront destinés à l'embellissement de la cour d'école. Cependant, Mme Brassard souligne que cette utilisation des fonds a été discutée lors de réunions du CÉ, mais elle n'a pas été approuvée par le CÉ.

Pour y remédier, les membres l'approuveront lors de la séance de juin.

### **3. Traiteur**

M. Vézina confirme aux membres que le contrat avec le traiteur Félix a été renouvelé pour une période de 1 an. En ce qui concerne les ustensiles en acier, le traiteur a informé M. Vézina qu'il ne pourra pas offrir des ustensiles en acier, car il n'est pas équipé pour les laver.

M. Vézina s'assurera que les ustensiles fournis seront recyclables ou compostables. L'école mettra en place des mesures pour les recycler.

#### **4. Sortie sportive du 19 mai:**

La sortie prévue pour le 19 mai n'aura pas lieu, car elle serait en même temps que les Victor. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de demande d'approbation par courriel.

À l'avenir, lorsqu'une demande d'approbation sera envoyée par courriel, si cette dernière n'aura pas lieu, une note explicative doit être transmise aux membres.

### **8. Approbation de sorties**

#### **Triathlon le 19 juin :**

Un triathlon se tiendra le 19 juin prochain à Dalbé Viau pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. Afin d'éviter l'achat de puces électroniques, M. Frédéric Boucher va débâter le triathlon de la façon suivante :

- 1) la course 1,2 km,
- 2) le vélo 2,5 km sur gazon,
- 3) une marche vers la piscine et 100 m de nage (4 longueurs, ceux qui ne savent pas bien nager feront des demi-longueurs dans le moins creux).

Cette organisation nécessite des bénévoles.

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>121-CE<br/>017 -05-3</b> | Proposé par : Marie Brassard<br>Appuyé par : Emilie Brunet<br>Adopté à l'unanimité |
|-----------------------------|--|

### **9. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde, LIP article 256**

La version présentée aux membres du CÉ n'est pas la dernière. Il y a des erreurs notées sur ce document.

Mme Ziwani fera les modifications proposées par les membres et elle l'enverra au président pour une approbation par courriel.

Voici les modifications à apporter au document :

2. Inscription
  - b. Ajouter : ou envoyées par courriel
4. Tarification

Sporadique : Ajouter le tarif maximum par jour

## 10. Approbation du code de vie

Le code de vie a été approuvé avec les modifications suivantes :

Dans Introduction :

Remplacer « une responsabilité éducative » pour « un outil éducatif »

- Lien avec le projet éducatif  
Inverser socialiser et qualifier
- Engagements
- Remplacer « Pour les élèves » par « l'élève »
- Remplacer « Pour les parents » par « Le(s) parent (s) » et mettre 2 lignes pour les signatures

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>121-CE<br/>017 -05-4</b> | Proposé par : Jean-Nicolas Brousseau<br>Appuyé par : Emilie Brunet<br>Adopté à l'unanimité |
|-----------------------------|--|

## 11. Adoption budget initial

M. Vézina présente aux membres le budget pour l'année 2017-2018.

Le budget initial est comparé à celui de l'année en cours, Marie Brassard propose de comparer les revenus prévisionnels avec les vrais chiffres, ceux du budget final. Jean-Nicolas Brousseau propose de mettre 3 colonnes : prévisionnel année 1, prévisionnel année 0 et réel année 0;

M. Vézina dit qu'il pourra le faire pour le prochain budget.

Voici les explications données par M. Vézina :

### REVENUS :

Les allocations de base augmentent, car nous aurons 489 élèves inscrits pour 2017-2018.

Les allocations pour le SDG augmentent, car plus d'élèves inscrits et le tarif commence à 8,15 \$, mais il y aura moins de dineurs inscrits.

Le montant de 45 200 \$, une ressource financière allouée par la CS. Ce montant correspondra à des heures TES et de professionnels qui sera dépensé dans l'année.

### Revenus propres :

Ce montant représente le matériel didactique. Il sera révisé selon les frais chargés aux parents.

Dans les revenus on devrait écrire frais chargés aux parents plutôt que matériel didactique.

### Autres prévisions

L'école recevra un montant pour le programme « Aide individualisée ». Cette somme sera allouée plus tard.

Nous avons inclus un montant de 10 000 \$ pour des ressources numériques. M. Vézina a été conservateur, car l'an dernier l'école avait reçu 11 000 \$.

## **DÉPENSES**

### **FONDS 1**

Le montant pour le matériel didactique représente le budget qu'on alloue à chaque classe. Le montant en 16-17 était la prévision que M. Vézina a faite. Par contre, le montant est à la hausse en 17-18, car M. Vézina a noté le montant réel.

Pour le budget bibliothèque, l'école reçoit un montant pour des achats de livres. Par contre, M. Vézina va prévoir un montant supplémentaire assumé par l'école. Lorsque l'école débourse un montant pour l'achat de livres, le ministère ajoute une somme dans ce budget.

Le montant dépensé en photocopie a baissé (de 22 000 \$ à 15 500 \$), car l'école a diminué et modifié sa consommation en photocopies.

Le montant en téléphonie a baissé (2 200 \$ à 1 300 \$). Ce sont les coûts facturés par la CSMB.

Les autres coûts liés au TNI sont payés par la CSMB.

Les montants pour les activités sportives représentent des achats de matériel et les frais chargés aux parents pour les activités parascolaires.

Le montant réservé pour le projet financement (10 000 \$) correspond à une estimation pour la campagne de financement.

Les montants de 7 000 \$ pour « Fêtes et récompenses » représentent les coûts réels de l'année dernière, mais ils n'avaient pas été budgétés.

### **FONDS 2 Immobilisations**

Un montant de 12 753 pour les dépenses en informatique.

### **FONDS 3 SDG**

Le budget augmentera, car il y aura 1 groupe de plus donc une augmentation en salaire.

L'éducatrice classe principale, qui cette année a 1 groupe, sera libérée l'an prochain tous les midis. Cela lui permettra de superviser et de remplacer au besoin. Cette modification évitera de faire des recherches de remplaçantes.

Le montant pour les dîneurs est à la hausse, car il y a une hausse de salaire.

Le montant dans autres dépenses est à la baisse (74 571 \$), car les coûts des journées pédagogiques sont moins chers.

### **FONDS 4 Projets spéciaux :**

Le montant réservé pour le soutien linguistique (22 641 \$) représente une allocation du ministère de 15 000 \$ plus une allocation pour le soutien des élèves des communautés culturelles 7 641 \$. Ce dernier montant n'apparaissait pas dans les revenus.

Ce montant de 45 200 \$ c'est un nouveau budget qui n'existait pas l'an dernier pour augmenter

des heures de TES, orthopédagogie ou PNE.

Questions des membres du CÉ:

Pourquoi une augmentation dans « Activité de gestion et entretien ménageur partie gestion d'école » ? Cette augmentation est due à une hausse de salaire.

Le ménage d'été sera fait en partie par les concierges et l'autre par une équipe externe. Il n'y aura plus de budget dédié au ménage d'été. Par contre la CSMB remettra une somme aux écoles.

Comment peut-on recevoir un budget pour « élèves doués et talentueux » ? Il n'y a rien d'alloué dans cette mesure. Par contre, si une école est intéressée, elle peut soumettre un projet et un comité à la CSMB analysera les demandes. Il y a des critères spécifiques que nous devons respecter. M. Vézina a déjà soumis un projet, mais les montants alloués sont très minimes.

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>121-CE<br/>017 -05-5</b> | Proposé par : Vincent Paquet<br>Appuyé par : Olivier Franc<br>Adopté à l'unanimité |
|-----------------------------|--|

## **12. Information sur les normes et modalités d'évaluation des apprentissages, LIP, art. 96,13**

M. Vézina a informé les membres que nous maintiendrons le statu quo pour le document « Normes et Modalités » pour l'année 2017-2018.

## **13. Approbation des modalités de l'entrée progressive des préscolaires, LIP art. 87**

M. Vézina a présenté les modalités de l'entrée progressive pour les nouveaux élèves du préscolaire pour l'année 2017-2018.

Les membres ont approuvé les modalités avec la modification suivante :

Enlever « dure » dans la phrase « Ce programme est conçu pour aider les enfants à s'adapter à la ~~dure~~ réalité de l'école et sera évalué.... »

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>121-CE<br/>017 -05-6</b> | Proposé par : Julie Lupien<br>Appuyé par : Caroline Blanchette<br>Adopté à l'unanimité |
|-----------------------------|--|

## **14. Approbation des sorties du service de garde lors des journées pédagogiques pour l'année 2017-2018, LIP, article 91**

M. Vézina a présenté les sorties du service de garde lors des journées pédagogiques pour l'année 2017-2018.

Les membres les ont approuvées telles que présentées

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>121-CE<br/>017 -05-7</b> | Proposé par : Olivier Franc<br>Appuyé par : Béatrice Péron<br>Adopté à l'unanimité |
|-----------------------------|--|

## **15. Mot de la direction**

M. Vézina annonce aux membres qu'il y aura, cette année, des allocations supplémentaires et d'autres allocations qui seront déposées en 2017-2018.

### **Fusion Jeunesse :**

Dans le cadre d'un projet entrepreneurial, la classe de Nathalie Brunet a mis sur pied un magasin scolaire « Carrefour du Crayon ». Lundi dernier, 15 mai, avait lieu le gala « Jeunes d'affaires » organisé par Fusion Jeunesse, un événement qui regroupait environ 15 écoles primaires de la région de Montréal et représentant une trentaine de projets. Une délégation de sept élèves (Clara Côté, Benjamin Gagnon, Élisabeth Creighton, Lynda Kaci, Marie Bussièrès, Charlotte Dupuis et Lina Sakkou) a eu à présenter le « Carrefour du crayon » devant des juges. Au final, nous avons remporté le prix du meilleur plan d'affaires et une élève, Clara Côté, a remporté une mention spéciale pour sa persévérance. Bravo à nos jeunes entrepreneurs !

### **Projet d'Emilie Brunet :**

La classe de Mme Emilie Brunet a participé à un projet de correspondance avec une classe du primaire en France. Elle présentera son projet à la prochaine séance.

## **16. Mot de la présidence**

M. Lévesque était absent.

Mme Karine Venne a assumé la présidence pour cette séance.

## **17. Mot du représentant du CRPRS**

Compte-rendu du CRPRS du 19 avril 2017 par Marie Brassard, substitut

### **M. Richard Guillemette, directeur régional adjoint RÉTAC Lasalle, Lachine**

Son tour d'horizon de LaSalle et Lachine :

- Nouvelle école dans Crawford Park à LaSalle : dernière consultation publique ce soir. La CSMB attend le permis demandé en vertu de la loi 89. L'objectif est l'ouverture de cette école en septembre 2018.
- En attente de la réponse du gouvernement pour un très agrandissement de l'école Cavelier-De LaSalle. Les écoles secondaires de la CSMB sont aussi au maximum de leur capacité.

- Agrandissement de l'école Très-Saint-Sacrement : plus compliqué que prévu : des citoyens ne désiraient pas que l'école soit agrandie. Les travaux ont été retardés et les coûts ont augmenté. La CSMB a remporté la cause. L'école devrait être prête pour Noël 2017. Un transfert d'élèves sera effectué en janvier 2018.
- Demande au MÉES d'agrandissement de Catherine-Soumillard (18 locaux et 1 gymnase). Vérification des plateformes Google pour l'éducation et Office 365 : la CSMB fait une réflexion préalable, puis va faire approuver les prototypes par le CCG avant de les présenter aux parents. (Vs l'imposer comme ont fait d'autres CS).

Studio d'enregistrement de la CSMB : la personne a été engagée. Il reste à prioriser les capsules à enregistrer.

Il nous remet, en primeur, le Rapport annuel 2015-2016 de la CSMB. Il mentionne que les photos de la page couverture sont l'œuvre des élèves de photographie qui ont remporté un concours de photo.

Il souligne qu'il gère la table du secondaire et qu'à deux reprises il a eu accès à des budgets à investir pour des élèves spécifiques. Il a invité les directions d'établissement à lui présenter des projets pour que les élèves "en rouge" réussissent (ex. : manque 1 seul cours pour être diplômé).

Son résumé du Conseil des commissaires du 4 avril 2017:

- Adoption des OPC
- Acquisition de deux écoles de la Commission scolaire Lester-B. Pearson et négociation pour une 3<sup>e</sup>.
- Projet de réduire le CC à 8 séances/an, soit aux 6 semaines. Des membres ont exprimé la crainte qu'avec moins de CC, il soit difficile de respecter le délai de 60 jours pour répondre aux consultations.

Lancement du référentiel *Pour la gestion efficace d'un établissement* destiné aux Directions d'école. C'est à partir de celui-ci que seront choisies les directions d'établissement. Prochains référentiels : *l'école efficace* puis *la classe efficace*.

### Résumé du CRPRS

- Parole au public : 4 parents porteurs du projet d'école alternative à Verdun
  - Présentation du projet
  - Un total de 400 parents aux 2 séances de consultation
  - 200 élèves inscrits vs 100 places disponibles (le seuil minimum avait été établi à 60). Il y aura tirage au sort.
- Consultations
  - adoption, à la majorité, de la création de l'ÉCOLE PRIMAIRE ALTERNATIVE DE VERDUN-LASALLE qui sera située dans les locaux du CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES CHAMPLAIN.
  - adoption, à la majorité, des modifications à l'acte d'établissement du centre d'éducation des adultes Champlain

## **18. Échos du CCSEHDAA**

Faits saillants du CCSEHDAA du 26 avril 2017 par Marie Brassard, membre parent et secrétaire du comité.

Présentation des services de la FP (formation professionnelle) par sa directrice;

- Environ 50 programmes, dans 6 centres
- Mission va au-delà de la diplomation, elle inclut aussi l'intégration et le maintien en emploi
- Accueil de plus en plus d'élèves avec des besoins particuliers. Ce qui implique que les enseignants ont à apprendre à interagir avec les parents.
- taux de placement : 80 %

Présentation du portrait des points de service 2017-2018 pour les classes DGA, COM, TSA et DIM. Plusieurs de ces classes sont relocalisées avec la préoccupation de regroupement pour notamment favoriser les échanges entre les enseignants. Techniquement, il ne restera qu'une école avec une seule classe DGA. De plus, un élément majeur, c'est l'ajout, au sein de la CSMB, de classes EDA secondaires dont le lieu, en date du 26 avril restait à déterminer.

Le CCSEHDAA organise un concours dans le cadre de la semaine des personnes handicapées. L'objectif est de reconnaître des projets qui visent l'intégration d'élèves HDAA. Nous avons sélectionné les 3 projets gagnants qui reçoivent respectivement 500 \$, 300 \$ et 200 \$.

## **19. OPP**

- a. La fête champêtre aura lieu le 7 juin. Une lettre explicative sera envoyée aux parents le 18 mai prochain.

## **20. Varia**

### **a. Budget du CÉ**

Le CÉ propose de faire un 5@7 le 20 juin au restaurant El Meson avec tous les membres du CÉ.

## **21. Levée de l'assemblée à 21 h 40**